



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité



agence nationale
de la cohésion
des territoires



Les indicateurs clés

Territoire d'industrie Hautes Terres d'Oc



NOVEMBRE 2024

En partenariat avec







Territoire d'industrie

Hautes Terres d'Oc

Territoire et consommation d'espace



25 500

habitants dans le territoire d'industrie



39 ha

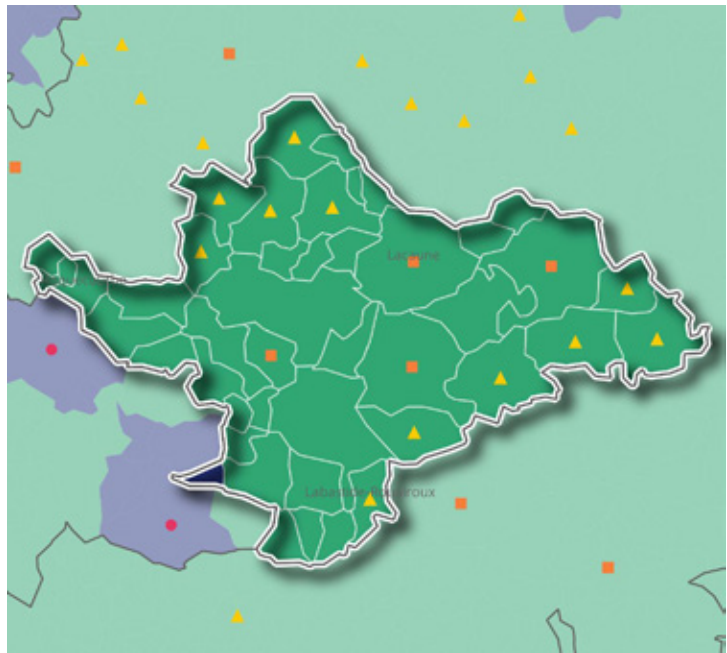
consommation d'espace pour des activités économiques entre 2009 et 2019

CATÉGORIE DE COMMUNE

- Urbaine ■
- Rurale ■

PROGRAMMES ANCT

- Petites villes de demain ■
- Action cœur de ville ●
- Villages d'avenir ▲
- Sites clés en main France 2030 ◆



Sources : ANCT, Insee. © IGN

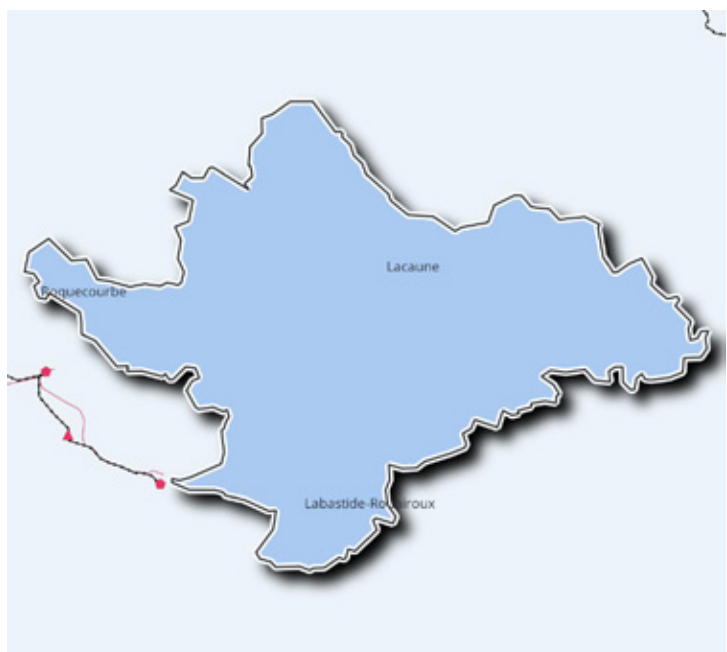
Infrastructures et connectivité



91 %

des locaux sont raccordables à un réseau de communications à très haut débit en fibre optique

Source : open data Arcep.



- Autoroute —
- Nationale ou départementale —
- Voie ferrée exploitée —
- Gare de fret ■
- Gare de voyageurs ●
- Gare de fret et de voyageurs ▲

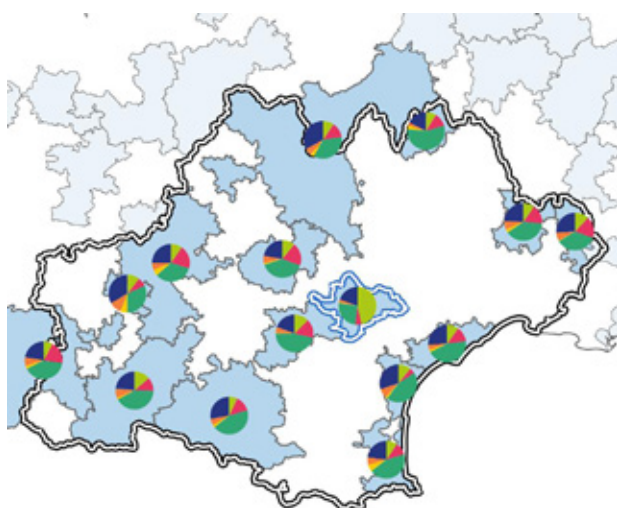
Sources : ANCT, open data SNCF. © IGN



1 Aperçu du tissu industriel et de la dynamique économique

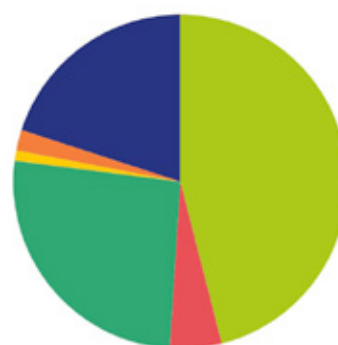
Spécificité sectorielle

SECTEURS DES ETABLISSEMENTS DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE



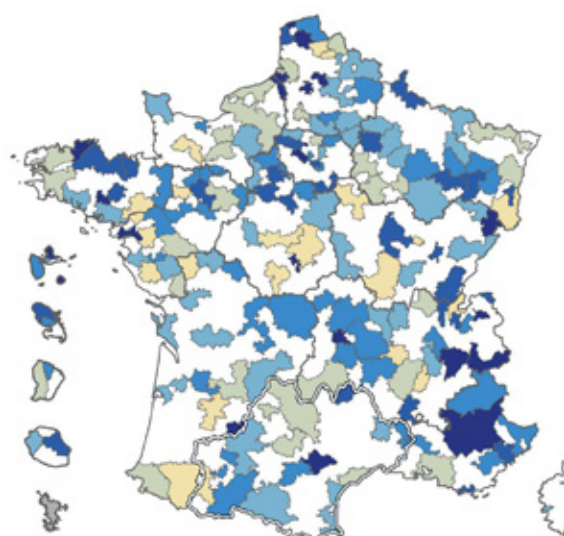
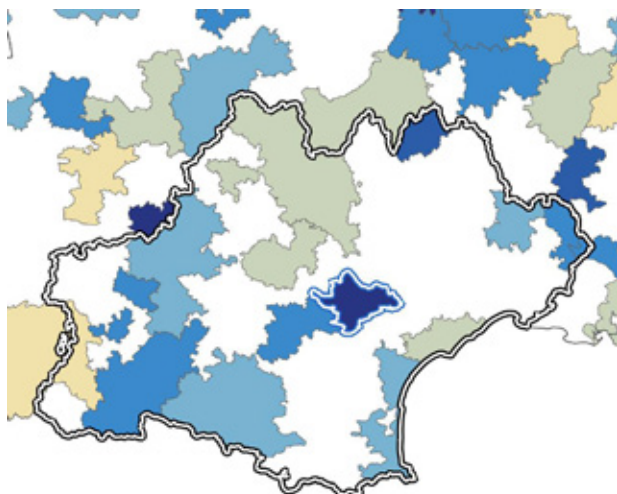
SECTEURS D'ACTIVITÉ

- Agro-alimentaire
- Cokéfaction et raffinage
- Biens d'équipement
- Matériels de transport
- Textile, cuir, bois, imprimerie, chimie, pharmacie...
- Métallurgie
- Caoutchouc, plasturgie



Note : Les diagrammes circulaires représentent la répartition du nombre d'établissements dans chaque secteur. Source : Insee, Flores 2022. © IGN

SPÉCIALISATION SECTORIELLE EN TERMES D'EMPLOIS DU TERRITOIRE D'INDUSTRIE PAR RAPPORT AUX AUTRES TERRITOIRES D'INDUSTRIE



Niveau de spécialisation du TI

- Très peu spécialisé
- Moyennement spécialisé
- Très spécialisé

Note : Cette carte représente l'indice de Krugman (cf. Glossaire). Source : Insee, Flores 2022. © IGN

Comparativement aux autres territoires d'industrie, le secteur avec le poids le plus important en termes d'emplois au sein de l'industrie manufacturière est :
le caoutchouc, plastique





Établissements implantés sur le Territoire d'industrie



CATÉGORIES D'ENTREPRISES

MICRO-
ENTREPRISES

PETITES ET
MOYENNES
ENTREPRISES

ENTREPRISES
DE TAILLE
INTERMÉDIAIRE

GRANDES
ENTREPRISES

160

établissements
industriels
employeurs

67 %

27 %

6 %

1 %

TI Hautes Terres
d'Oc

46 %

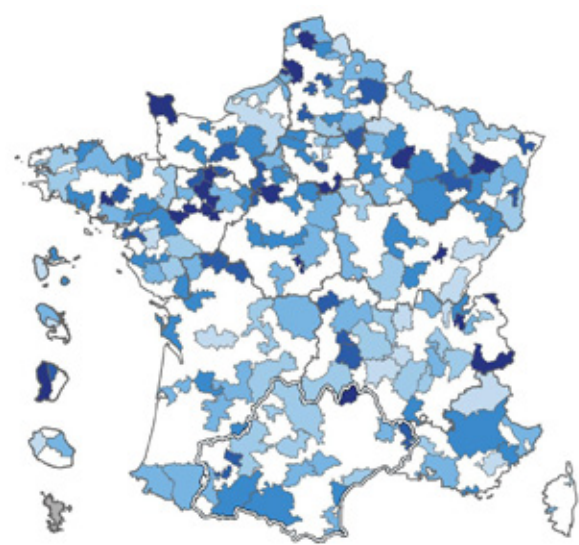
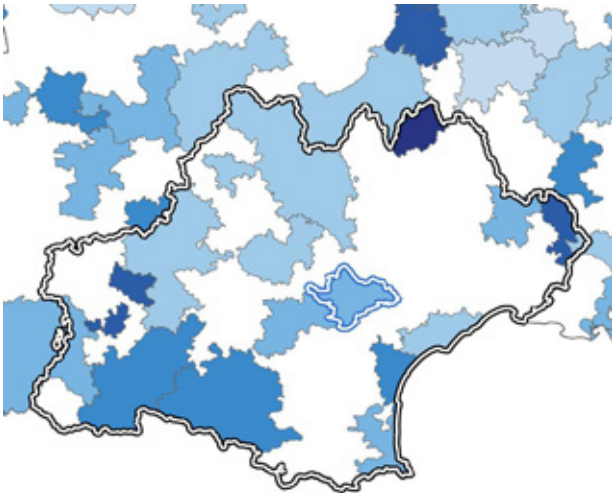
35 %

13 %

5 %

Territoires
d'industrie
de France
(hors Mayotte)

CONCENTRATION DES SALARIÉS DANS L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE



Source : Insee, Flores 2022. © IGN

Part des salariés dans les 10 plus grands établissements industriels (en %)

26,8 33,6 45,1 59 66,8



> **41 %**

part des postes salariés
de l'industrie manufacturière
dans les 10 plus grands
établissements industriels

Richesse dégagée



> **43,5 %**

part de l'industrie manufacturière
dans la richesse dégagée du
territoire d'industrie

> **0,3 %**

part du territoire d'industrie dans
la richesse dégagée de la région

Note : La richesse dégagée par les établissements est issue de la valeur ajoutée des entreprises. Elle permet d'évaluer, de façon relative, l'importance de l'activité économique d'un secteur ou d'un territoire.
Source: Insee, Flores 2021.





Dynamique de l'emploi salarié



Évolution de l'emploi salarié dans l'industrie manufacturière entre 2008 et 2021

2 000

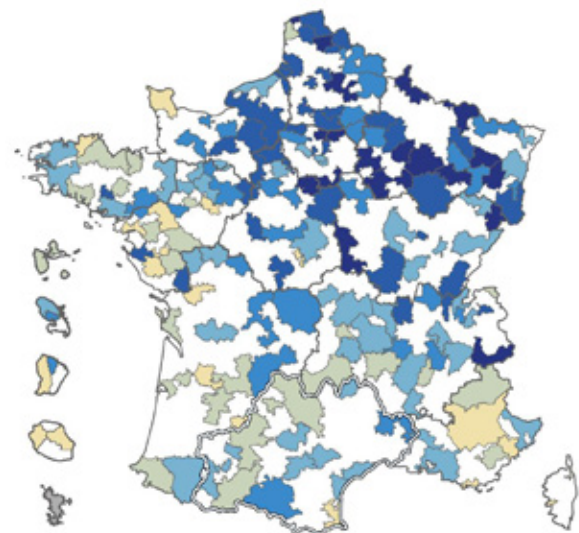
emplois salariés
dans l'industrie
manufacturière

(au 31/12/2022, hors intérim)

- 9 % TI Hautes Terres d'Oc

- 14 % Territoires d'industrie de France (hors Mayotte)

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ DANS L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE ENTRE 2008 ET 2021

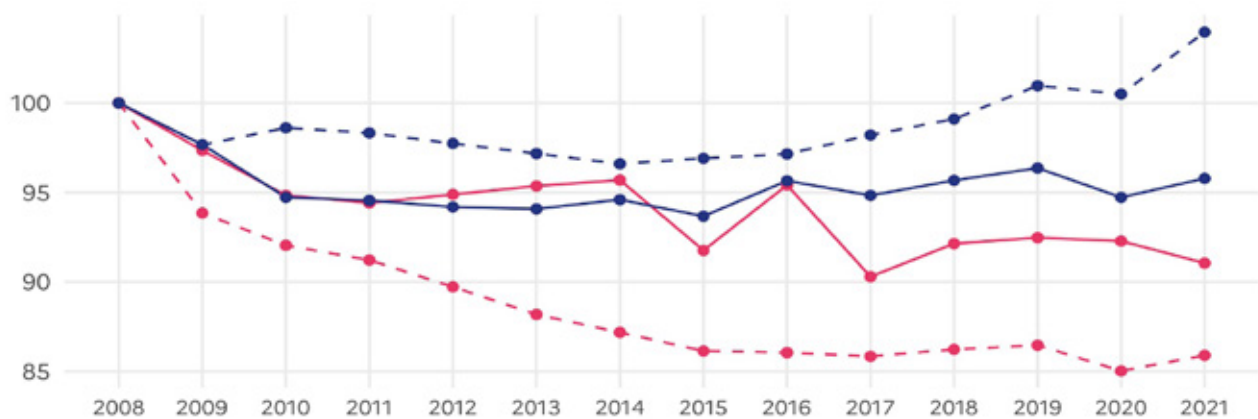


Taux de variation de l'effectif de l'industrie manufacturière (en %)



Sources : Insee, CLAP 2008, Flores 2021, SIRUS 2021, FARE 2021. © IGN

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ ENTRE 2008 ET 2021 (base 100 en 2008)



Source : Insee, CLAP 2008-2015, Flores 2016-2021, SIRUS 2015-2021, FARE 2015-2021.

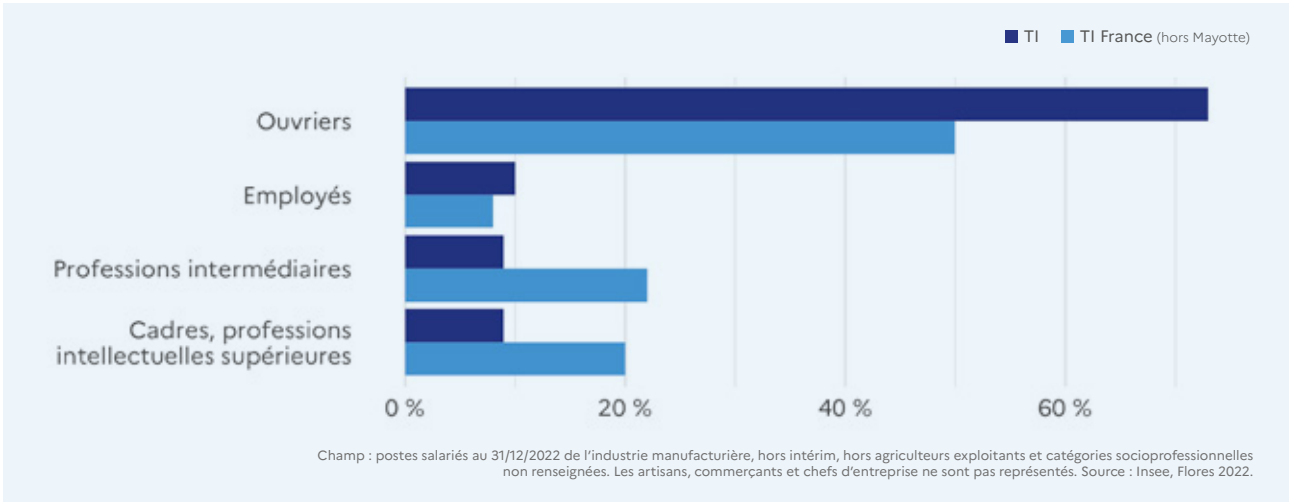
— Industrie dans le TI — Ensemble des secteurs dans le TI
- - Industrie TI France (hors Mayotte) - - Ensemble des secteurs TI France (hors Mayotte)





Les salariés dans l'industrie

> Catégories socio-professionnelles



> Part d'ouvriers par secteurs

Secteurs non concernés par le secret statistique



78 %
le textile, cuir, bois, imprimeries,
chimie, pharmacie...

71 %
Ensemble de l'industrie
manufacturière

52 %
la métallurgie

> Emplois occupés par des femmes



28 % TI Hautes Terres d'Oc

29 % Territoires d'industrie
de France (hors Mayotte)

> Niveaux de diplôme



	TI part en %	TI de France (hors Mayotte) part en %
Ensemble	100	100
Peu ou pas diplômés	20	13
CAP ou BEP	37	29
BAC professionnel	11	13
BAC général ou technologique	7	8
BAC + 2	13	17
BAC+ 3 ou plus	12	21

Champ : population active de 15 ans ou plus en emploi salarié déclarant travailler dans un établissement industriel du territoire considéré, y compris artisanat commercial de moins de 10 salariés. Source : Insee, recensement de la population 2021.



2 Connaître et valoriser le vivier de talents



La population active



10 900

actifs de 15 ans ou plus résidant dans le territoire d'industrie



15-24 ANS

9 %



25-29 ANS

7 %



30-49 ANS

48 %



50 ANS OU PLUS

37 %

TI Hautes Terres d'Oc

11 %

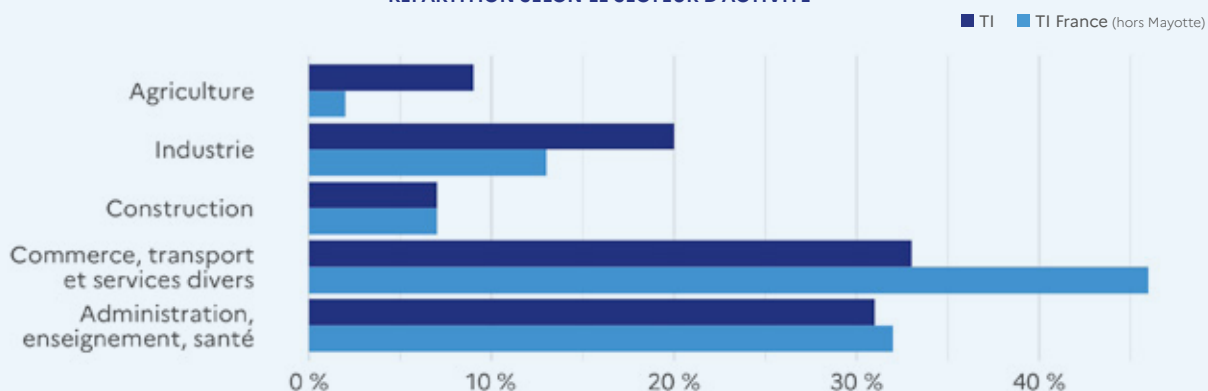
10 %

49 %

30 %

Territoires d'industrie de France (hors Mayotte)

RÉPARTITION SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ



Champ : population active en emploi de 15 ans ou plus résidant dans le territoire d'industrie. Source : Insee, recensement de la population 2021.

Les navettes domicile-travail

7 900 nombre d'emplois dans le territoire

2 100

actifs non résidant et travaillant dans le territoire

5 800

actifs résidant et travaillant dans le territoire

4 000

actifs résidant et travaillant hors du territoire

9 800

nombre d'actifs en emploi résidant dans le territoire





Les jeunes non scolarisés et sans emploi



400

jeunes de 15 à 29 ans
non scolarisés et sans emploi
dans le territoire d'industrie


15-19 ANS

100

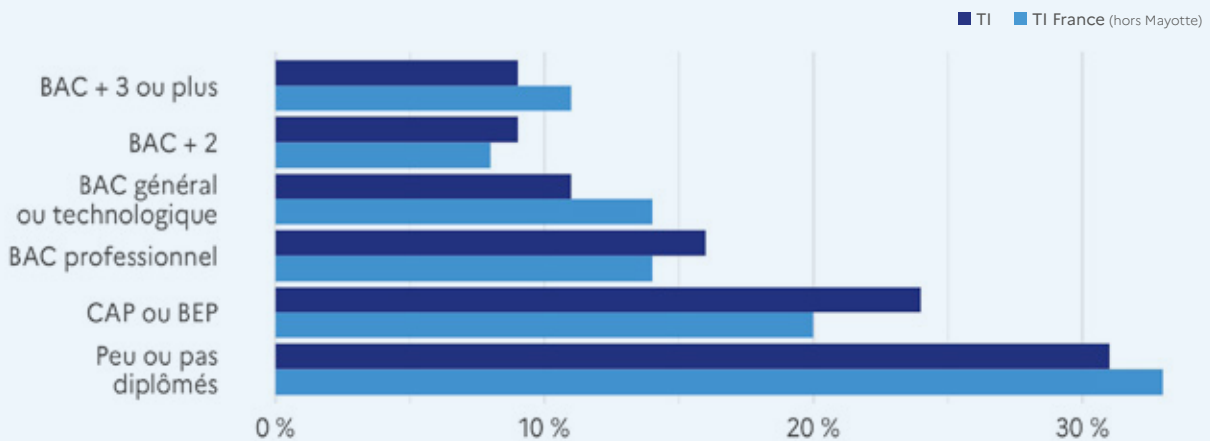

20-24 ANS

200


25-29 ANS

100

RÉPARTITION PAR NIVEAU DE DIPLOME



Champ : jeunes de 15 à 29 ans, non scolarisés et sans emploi. Source : Insee, recensement de la population 2021.

Les 50-64 ans au chômage ou inactifs



2 400

personnes
de 50 à 64 ans
au chômage ou
inactives dans le
territoire d'industrie

RÉPARTITION PAR CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE DÉCLARÉE DE LEUR DERNIER EMPLOI

	TI part en %	TI de France (hors Mayotte) part en %
Ensemble	100	100
Agriculteurs, exploitants	4	1
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	10	5
Cadres, professions intellectuelles supérieures	3	6
Professions intermédiaires	13	19
Employés	30	34
Ouvriers	35	28
Personnes n'ayant pas déclaré d'ancien emploi	5	8

Champ : population de 50 à 64 ans, sans emploi ou inactive. Source : Insee, recensement de la population 2021.





Glossaire

La loi « Climat et résilience » du 22 août 2021 prévoit une première étape de réduction de 50 % du rythme de **consommation d'espace** (CE), d'ici à 2031. Dans son article 194, elle précise : "... la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers est entendue comme la création ou l'extension effective d'espaces urbanisés sur le territoire concerné". Les flux de CE utilisés dans cette publication, et calculés par le Cerema (en ligne sur le portail de l'artificialisation des sols), constituent la source d'observation recommandée pour sa mesure. Certaines parcelles consommées pour l'activité économique n'ont pas pu être sectorisées. Aussi la consommation d'espace pour des activités industrielles peut être sous-estimée de quelques points localement.

L'**indice de spécificité sectorielle** permet de comparer l'importance d'un secteur d'activité dans le territoire d'industrie par rapport à l'ensemble des autres territoires d'industrie de France. Il est défini comme le rapport entre le poids relatif d'un secteur donné dans le territoire d'industrie et le poids de ce secteur dans l'ensemble des autres territoires d'industrie de France. L'**indice de Krugman** est défini comme la moitié de la somme des divergences, en valeur absolue, des indices de spécificité des différents secteurs d'activité. Plus il est élevé, plus le territoire d'industrie est spécialisé dans un ou plusieurs secteurs par rapport aux autres territoires d'industrie de France.

La **richesse dégagée** par les établissements est issue de la valeur ajoutée des entreprises et permet d'évaluer, de façon relative, l'importance de l'activité économique d'un secteur ou d'une zone. Lorsqu'une entreprise est mono-établissement, la richesse dégagée est égale à la valeur ajoutée de l'entreprise. Pour les entreprises multi-établissements, la richesse dégagée est obtenue par ventilation de la valeur ajoutée de l'entreprise entre ses établissements. Cette ventilation est effectuée au prorata des rémunérations brutes.

Les résultats du recensement de la population font référence au **diplôme** de niveau le plus élevé que les individus ont déclaré posséder. Les jeunes de 15 à 29 ans non scolarisés et sans emploi sont définis comme les jeunes ayant déclaré au recensement être sans emploi et non inscrits dans un établissement d'enseignement pour l'année en cours.

Sources et champ

Sources

- Insee, Flores 2022, Flores 2021, CLAP 2008, FARE 2021, Recensement de la population 2021.
- Arcep, carte des déploiements fibre (données du T1 2024).
- Cerema, portail de l'artificialisation des sols, fichiers fonciers de 2009 à 2019.

Champ

Le champ de l'**industrie manufacturière** regroupe les industries agroalimentaires (modalités C1 de la nomenclature agrégée en A17), le raffinage et la cokéfaction (C2), les équipements mécaniques, matériels électriques, électroniques et informatiques (C3), les matériels de transport (C4) et les autres produits industriels (C5). Les établissements de l'artisanat commercial sont exclus de ce champ, c'est-à-dire les établissements de moins de 10 salariés ayant pour activité la charcuterie, la cuisson de produits de boulangerie, la boulangerie et boulangerie-pâtisserie, ainsi que la pâtisserie.

En raison de la disponibilité des sources, le champ géographique retenu est celui de la France hors Mayotte. Dans le cas des territoires d'industrie couvrant plusieurs régions, ils sont rattachés à la région correspondant à leur délégation au sein de l'ANCT. Les données portent néanmoins sur l'ensemble du territoire d'industrie. Les tranches des cartes sont calculées à partir des distributions nationales des territoires d'industrie : les bornes sont le premier décile, le premier quartile, la médiane, le troisième quartile et le neuvième décile. La borne la plus basse correspond ainsi à la valeur plafond observée dans les 10 % des territoires d'industrie ayant la valeur la plus faible.

La répartition par catégorie d'entreprise exclut les établissements des entreprises agricoles ou ceux créés en 2022.

Note : Les données chiffrées sont parfois arrondies. Le résultat arrondi d'une combinaison de chiffres (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut être légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.





Territoire d'industrie Hautes Terres d'Oc

LES INDICATEURS CLÉS

POUR APPROFONDIR CE PORTRAIT, PRENEZ CONTACT AVEC :

Direction régionale de l'Insee Occitanie
05 61 36 62 85 - medias-occitanie@insee.fr



POUR ACCÉDER À DES DONNÉES ET ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES :

www.observatoire-des-territoires.gouv.fr

